Mairie de VAUXRENARD (Rhône)

Arrondissement de Villefranche sur Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 8 | Date de la séance : 08 avril 2025

Présents: 8

Votants: 8 Date de la convocation: 03 avril 2025

Présents: MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan -

POURREYRON Cyril - Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - M. SAVOYE Marc

Absent excusé :

Secrétaire: M.POURREYRON Cyril

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

Budget communal: Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2025

Monsieur le maire rappelle que par délibération du 08 avril 2024, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts à :

- taxe foncière bâti 29.58 % soit un produit estimé de 77 115 €

- taxe foncière non bâti 20.91 % soit un produit estimé de 22 165 €

- taxe d'habitation 14.58 % soit un produit estimé de 15 003 €

TOTAL ESTIME 114 283 €

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 et propose aux conseillers de ne pas modifier les taux votés en 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, émettent un avis favorable et votent ainsi les taux des taxes directes locales, à savoir :

taxe foncière bâti 29.58 % soit un produit estimé de 78 919 €

- taxe foncière non bâti 20.91 % soit un produit estimé de 22 499 €

- taxe d'habitation 14.58 % soit un produit estimé de 15 032 €

TOTAL ESTIME 116 450 €

Ainsi fait et délibéré, à VAUXRENARD, les jours mois et an que susdits.

Le Maire,

Sixte Denuelle